



Bordeaux, le 13 juin 2024

Médiation Marne Soleil

Atelier de concertation sur le parc du secteur Soleil du 12 juin 2024

Compte-rendu rédigé par l'agence deux degrés

L'atelier de concertation sur le futur parc du secteur Soleil a eu lieu le 12 juin 2024, de 16h à 20h. 20 personnes ont participé à cet atelier. Il a été organisé autour :

- d'une visite du site avec présentation des enjeux écologiques par les les écologues du bureau d'étude Envolis,
- d'une présentation de l'avant projet par la paysagiste Mariangela Pellerito (agence Michel Desvigne Paysages)
- d'un travail sur table pour discuter de la programmation du parc avec les urbanistes de l'agence deux degrés.

Personnes présentes :

- Sandrine Petit, cheffe de projet Soleil à La Fab
- Stéphanie Biaggioni, chargée de projet Soleil à La Fab
- Alexandra Parisi, urbaniste à la Ville de Mérignac
- Mathieu Zimmer, urbaniste à l'agence deux degrés (médiation du projet urbain)
- Estelle Cecot, urbaniste à l'agence deux degrés (médiation du projet urbain)
- Anna Faligot-Milon, urbaniste à l'agence deux degrés (médiation du projet urbain)
- Agathe Taurel, urbaniste à l'agence Alga Médiation (médiation du projet urbain)
- Mariangela Pellerito, paysagiste à l'agence Michel Desvigne Paysages
- Maxime Deluga, agence Garluche (médiation & communication du projet urbain)
- Julien Hurdebourcq, écologue chez Envolis
- Jeanne Coubard, écologue chez Envolis
- Amélie Coigdarrippe, ingénieure chez Alto Step
- 20 habitants du quartier

La présentation du projet :

Le parc couvre une superficie de 10 700 m², dont une grande partie sera comprise dans une enceinte fermée le soir.

Il sera collé au futur groupe scolaire mais la cour de celui-ci ne sera pas mutualisée avec le parc (pas d'ouverture de la cour d'école le week-end).

Son aménagement laissera une grande place aux espaces plantés pour créer un îlot de fraîcheur et préserver la biodiversité déjà présente. Un cheminement viendra parcourir le parc et quelques espaces seront équipés pour les usagers du parc.

La maison existante sera détruite.

Les retours des participants sur le projet de parc :

La dimension réduite du parc (10 700 m² au total) ainsi que son aménagement qui laisse une grande place aux espaces plantés ont orienté les réflexions des participants :

- c'est un parc de quartier qui aura une fréquentation de proximité (riverains, actifs le midi, enfants du futur groupe scolaire),
- les équipements doivent s'inscrire dans cette logique de proximité (services pour les usagers, confort, calme, détente, ludique),
- les aménagements doivent être les plus naturels possibles (notamment pour les jeux pour enfants), ce doit être un espace de démonstration sur les écosystèmes et leur évolution.

L'espace de l'actuelle maison est celui sur lequel les habitants se projettent le plus pour aménager un espace collectif, là où l'on se retrouve entre voisins. Il pourrait notamment accueillir un boulodrome, espace de jeux nature pour les enfants, un espace de pique-nique. Ce sera également l'une des entrées du parc, la notion d'accueil doit être travaillée avec une signalétique spécifique notamment.

Les autres espaces le long de la balade sont pour des usages plus calmes (bancs, assises, petits agrès sportifs ?). La présence de bancs confortables, avec dossier, est souhaitée le long du chemin. Si des jeux sont installés le long de la balade, il faut qu'ils soient regroupés et associés à des bancs pour que les parents puissent garder un œil facilement sur les enfants. La priorité est de systématiquement installer ces mobilier à l'ombre, sinon ils seront inutiles.

Les équipements qui prennent trop de place ne sont pas souhaités (jardin partagée par exemple, grand parc à chien), car il ne serait pas à l'échelle du parc.

Le sujet des chiens est important, mais aucune solution n'a été trouvée. Nous savons que les propriétaires de chiens utiliseront le parc et souhaiteraient un espace pour pouvoir lâcher les chiens en toute tranquillité (espace clôturé). Compte tenu de la dimension réduite du site, la taille d'un espace dédié type parc à chiens interroge (y'a-t-il la place pour un tel équipement?).

La présence d'équipements pratiques (poubelles, fontaines à eau, attaches vélo) a été demandée par les participants.

Certains usages doivent être séparés pour éviter les conflits (par exemple des équipements pour les enfants et des équipements pour les chiens). D'autres doivent être rapprochés comme l'aire de jeux et les tables, ainsi que le boulodrome.

Les habitants de Park Avenue craignent que la fréquentation du parc se traduise par davantage de personnes qui passent par les espaces ouverts de leur résidence. Une signalétique sera peut-être appropriée pour bien délimiter les espaces privés ? Il serait opportun que la venelle non clôturée du parc (entre Park Avenue et la rue Georges Carpentier) n'accueille pas de lieux de pause pour éviter les rassemblements le soir.

Plusieurs demandes de précision ont été faites sur le nombre de stationnement autour du parc, notamment pour le personnel de l'école et le futur gymnase. Sera-t-il adapté aux besoins ?

